

TCHAD

Résultats de l'analyse de la situation de l'insécurité alimentaire aiguë actuelle

**Valable : du 10/03/2025
au 31/08/2025**
Créé le : 15/05/2025

Principaux résultats pour les zones touchées par l'IAN.

Résumé narratif des causes, du contexte et des principaux problèmes

La production agricole

La production céréalière prévisionnelle de la campagne agricole 2024/2025 est évaluée à **2 667 700 tonnes**. Elle est **en baisse de 3,8%** par rapport à la moyenne des cinq dernières années et presque équivalente à celle de l'année dernière (**0,9%**). Suivant les zones agro climatiques, elle est en baisse de **8,4% en zone soudanienne** à cause des effets des inondations pluviales et fluviales mais elle est en hausse de **1,7% en zone sahélienne**.

Pour les autres vivriers (oléagineux, légumineuses et des tubercules) la production est estimée à **1 584 509 tonnes**. Elle est **en baisse de 9%** par rapport à la moyenne des cinq dernières années **et de 7%** par rapport à 2023/2024.

Les résultats définitifs de la campagne agricole 2024/2025 finalisés après l'analyse du Cadre Harmonisé, sont caractérisés par une hausse de la production céréalière de **2,5%** par rapport à 2023/2024 et une baisse de **2,3%** par rapport à la moyenne des 5 dernières années. La production des oléagineux est équivalente à celle de 2023/2024 mais est en baisse de 4,5% par rapport à la moyenne quinquennale. Enfin, sur la production des tubercules, il est observé des légères baisses de 3% par rapport à 2023/2024 et de 2,4 % comparée à la moyenne quinquennale.

Le bilan céréalier prévisionnel dégage **un déficit net de 614 070 tonnes, équivalent** à une disponibilité apparente de **127,6 kg par personne et par an au lieu de 159 kg** par personne et par an.

La situation pastorale

A l'échelle du pays, la production de la biomasse est globalement bonne. Elle est exceptionnellement excédentaire dans les provinces du sahel hormis celles du Hadjer Lamis, du Lac et du Tibesti. En zone soudanienne, les déficits sont enregistrés dans les provinces du Logone Oriental, du Logone Occidental, du Mayo Kebbi Est, du Mayo Kebbi Ouest, de la Tandjilé et du Mandoul.

Ainsi, malgré la destruction d'une partie de la biomasse par les inondations, les résultats du bilan fourrager montrent qu'un taux de couverture de 250% pour un disponible fourrager de 181 074 367 tonnes de matières sèches. Cependant les provinces du Hadjer Lamis, du Lac et du Tibesti qui sont déficitaires ont des taux de couverture respectifs de 92%, de 56% et 24%.

La situation zoo-sanitaire est globalement calme. Toutefois, il est signalé dans quelques localités des suspicions de certaines maladies telles que la pasteurellose, le charbon bactérien, le charbon symptomatique, la fièvre aphteuse, la clavelée, la peste des petits ruminants et la péripneumonie contagieuse bovine. Aucun mouvement inhabituel des animaux n'a été observé en dehors de ceux du Lac qui sont déjà dans les îles par manque de pâturage dans la terre ferme.

Les marchés

La disponibilité des céréales pendant le premier trimestre sur l'ensemble des marchés est moyenne. En effet, les récoltes des cultures de décrue, de contre saison et les mesures gouvernementales relatives à l'exonération des certaines denrées alimentaires, ont contribué à accroître la disponibilité alimentaire.

Les perturbations sécuritaires au niveau des frontières avec le Soudan, le Niger, le Nigeria et la Libye ainsi que la hausse du prix du carburant, ont réduit les importations. Pour le bétail, il est observé un niveau d'approvisionnement moyen lié à la faible exportation du bétail sur pied.

Ainsi, la demande intérieure est relativement forte pour les céréales, les oléagineux et les protéagineux. Toutefois, cette demande reste moyenne à cause du faible pouvoir d'achat des ménages. En plus, l'afflux des réfugiés, déplacés et retournés, augmentent sensiblement la demande surtout dans les provinces de l'Est du pays, du Lac, et du Logone Oriental. Il est aussi noté la présence de quelques commerçants étrangers sur certains marchés qui constituent une demande extérieure.

La demande du bétail qui est globalement interne reste acceptable surtout pour les petits ruminants qui sont généralement vendus dans les centres urbains et qui sont utilisés pour le renforcement du cheptel des ménages du sahel qui ont vu leur production s'améliorer.

Malgré que les mesures gouvernementales aient contribué à stabiliser les prix, la hausse observée depuis les quatre dernières années se maintient sur la quasi-totalité des marchés. Cette situation est accentuée par les baisses des productions liées aux inondations mais aussi à cause des coûts du transport et des réductions des volumes des importations.

A titre illustratif, comparés à la moyenne des cinq dernières années, le prix du mil est en hausse de : 13% à Abéché, 8% à Moundou et 14% à Sarh. Le prix du sorgho est aussi en hausse de : 38% à Mongo et 37% à Sarh. Le prix du maïs est en hausse de 159% à Bol et 66% à Pala.

Cette tendance haussière est aussi observée sur les prix des oléagineux et des protéagineux. Ainsi, le prix de l'arachide connaît une hausse de : 69% à Doba, 61% à Kélo, 53% à Koumra et 64% à Abéché. Celui du sésame connaît aussi des hausses de : 41% à Mongo, 59% à Bénoué et 70% à Bébidjia.

L'analyse de la consommation alimentaire

Les résultats de l'enquête ENSA de février 2025 montrent que plus de la moitié des ménages tchadiens ont une consommation alimentaire inadéquate (53,2%), dont 37,9% ont une consommation alimentaire Limite et 15,3% une consommation alimentaire Pauvre. Ces résultats montrent aussi une décroissance de la consommation alimentaire inadéquate (Pauvre + Limite) du nord vers le sud du pays suivant les zones agro écologiques : zone saharienne (62,5%), zone sahélienne (58,8%) et zone soudanienne (44,8%). Cette variation induit une forte disparité entre les provinces. En particulier, cinq provinces présentent une situation alimentaire désastreuse avec plus de 70% des ménages ayant une consommation alimentaire Limite + Pauvre. Il s'agit des provinces de : l'Ennedi Est (92,3%), Sila (90,5%), Lac (86,7%), Borkou (73,0%) et Ouaddaï (71,5%). Par ailleurs, cinq autres provinces présentent un niveau de consommation alimentaire relativement acceptable avec

**Consommation
alimentaire :**



moins de 40% de ménages ayant une consommation inadéquate (Limite + Pauvre) : Guera (39,4%), Mayo Kébbi Ouest (38,6%), Ennedi Ouest (35,9%), Mayo Kébbi Est (25,1%) et Hadjer Lamis (15,3%).

Malgré l'état de dégradation expliqué par le score de consommation alimentaire, l'alimentation reste globalement bien diversifiée et satisfaisante en cette période de récoltes des cultures de décrue, puisque 88,9% des ménages consomment plus de 5 groupes d'aliments.

Les difficultés alimentaires ont poussé la majorité des ménages à développer des stratégies d'adaptation alimentaires (53,5%) qui sont plus accentuées chez les ménages dirigés par les femmes (60,4%) que ceux dirigés par les hommes (51,7%). En effet, l'indice réduit des stratégies alimentaires (rCSI) variant de 1,7 (Mayo-Kébbi Ouest) à 12,3 (Sila) présente une forte disparité entre les provinces.

L'analyse des résultats HEA ressort que sur les soixante-sept (67) départements analysés, dix-huit (18) connaissent des déficits de survie. Il s'agit de : Barh Signaka, Bahr El Ghazal Nord, Nord Kanem, Assoungba, Ouara, Dagana, Tandjilé Centre, Mont Illi, Djodjé, Guéni, La Pendé, Mandoul Oriental, Mandoul Oriental, Barh Koh, Baguirmi, Loug Chari et La Nya. L'analyse ressort aussi que vingt-trois (23) départements sont en déficit de protection de moyens d'existence. Les déficits observés sont dus principalement aux baisses des productions agricoles, à la hausse atypique des prix de denrées de base et à la baisse de revenus tirés de mains d'œuvre locale.

Evolution des moyens d'existence



L'analyse de l'évolution des moyens d'existence montre que 25,1% des ménages ont développé des stratégies d'adaptation plus néfastes sur leurs moyens d'existence dont 17,8% de stratégies de Crise et 7,3% de stratégies d'Urgence. Toutefois, l'évolution des moyens d'existence reste moins dégradée que celle de l'année dernière avec 23,1% de ménages ayant développé de stratégies de Crise et 10,9% de stratégies d'Urgence.

Malgré cette évolution positive, les moyens d'existence ont connu une érosion en raison des effets combinés des inondations qui ont affecté près de deux millions de personnes dans 18 provinces du pays et particulièrement dans les provinces de : Salamat, Lac, Batha, Sila, Mayo-Kébbi Est, Tandjilé, Mandoul, Moyen Chari et la ville de N'Djamena.

Nutrition :



La situation nutritionnelle demeure préoccupante. Les résultats de la dernière enquête SMART de Novembre/Décembre 2024 révèlent, au plan national, une prévalence de la Malnutrition Aiguë Globale (MAG) de 10,8% dont 2,1% sous la forme sévère (MAS). Cette prévalence de la MAG au niveau national est au-dessus du seuil élevée (>10%) selon la classification de l'OMS (2019). Aussi, la MAS est supérieure à 2%, seuil d'urgence humanitaire. Au niveau provincial sept (07) provinces (Hadjer Lamis (15,0%), Ouaddai (17,5%), Ennedi Ouest (17,6%), Borkou (17,6%), Wadi Fira (17,9%), Ennedi Est (18,5%), et Batha (18,8%), ont des prévalences de la malnutrition aiguë globale très élevées (>=15%). Huit (08) autres provinces (Lac, Barh El-Ghazel, N'Djamena, Kanem, Chari Baguirmi, Sila, Guéra et Salamat) présentent des prévalences élevées comprises entre 10% et 14,9%.

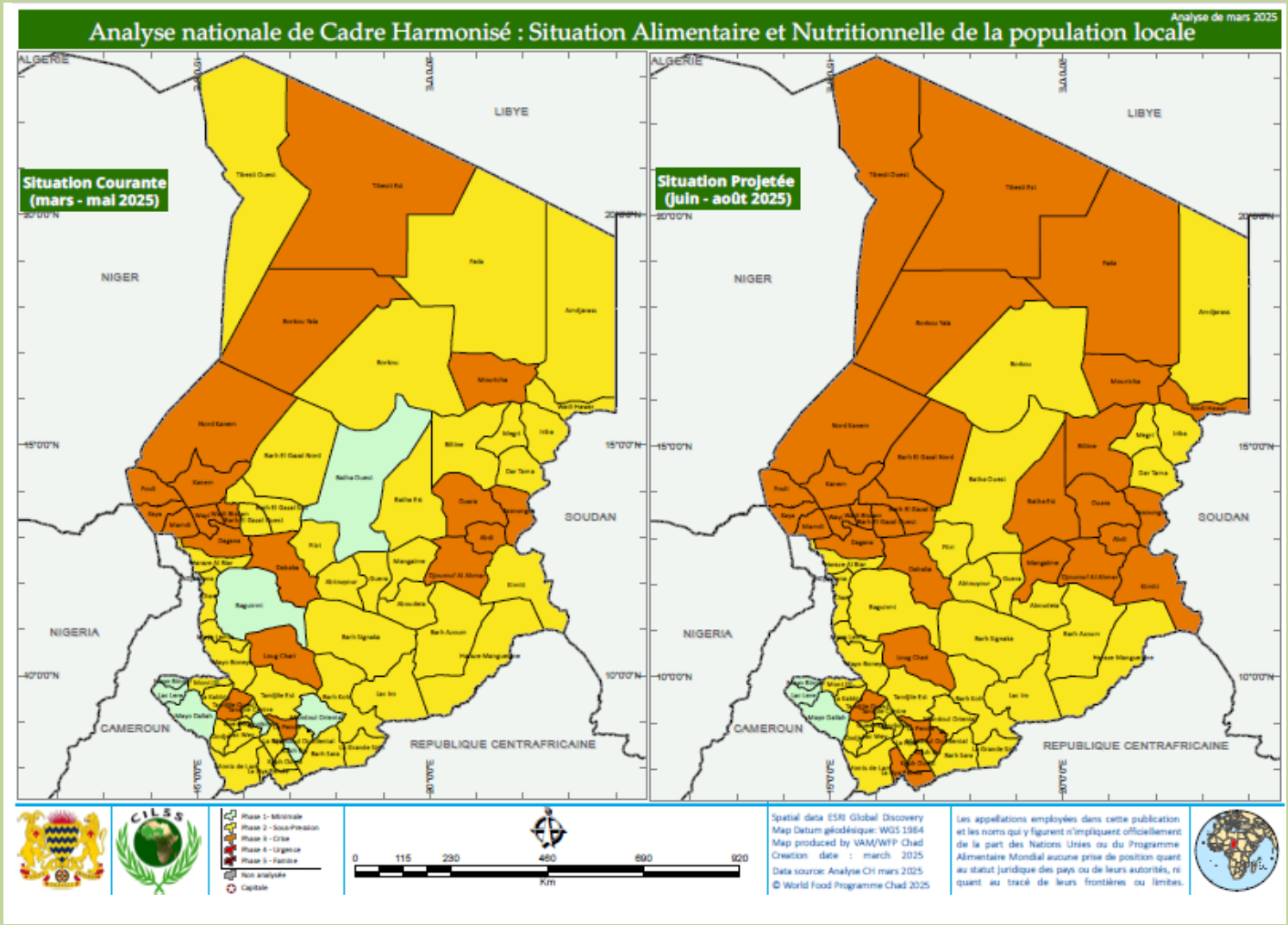
L'analyse IPC de la malnutrition aiguë qui couvre la période courante et projetée de l'analyse du Cadre Harmonisé, montre également une situation nutritionnelle de crise à urgence dans la plupart des provinces situées dans les zones sahélienne et saharienne.

Mortalité :



Le taux brut de mortalité observé au niveau national est de 0,86 décès pour 10 000 personnes par jour, inférieur au seuil d’alerte de 1 décès pour 10 000 personnes par jour. Cependant, les provinces du Wadi Fira (1,16), de Sila (1,13) et du Logone Oriental (1,70) ont des taux supérieurs au seuil d’alerte de l’OMS.

Le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans est de 1,46 décès pour 10 000 enfants par jour, ce qui est en dessous du seuil d’alerte de 2 décès pour 10 000 enfants de moins de 5 ans. Au niveau provincial, seule la province du Mayo Kebbi Est à un taux de 2,91 décès/10 000 enfants et est dans une situation d’alerte.



Légende pictogrammes utilisés

★ Acceptable
★★ Moyen
★★★ Elevée

Fiabilité de l'analyse

▲ Zone ayant atteint au moins la phase 3 pendant plus de 3 années

! La situation serait probablement pire sans les effets de l'aide humanitaire



a) Facteurs contributifs (dangers et vulnérabilités, disponibilité, accès, utilisation et stabilité)

La situation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages du Tchad est affectée par différents facteurs.

L'insécurité civile entraîne les mouvements des populations, les perturbations des flux des denrées alimentaires surtout pour le conflit soudanien qui crée un dysfonctionnement des marchés. Cette situation d'insécurité a des impacts négatifs sur la consommation alimentaire et les moyens d'existences.

Les inondations pluviales et fluviales qui ont été enregistrées durant la campagne sont aussi une autre source de détérioration de la situation alimentaire des ménages surtout qu'elles ont engendrées des baisses de productions dans la zone soudanienne.

La situation économique aussi reste préoccupante avec des hausses atypiques de prix des denrées de base. Le coût du carburant aussi constitue un autre facteur maintenant les prix en hausse. En plus, la baisse des opportunités de sources de revenus cause un appauvrissement des ménages et réduit leur pouvoir d'achat. Malgré la légère hausse observée sur les prix du bétail, les fortes hausses des prix des céréales maintiennent à des niveaux relativement bas les termes de l'échange et détériorent ainsi leur pouvoir d'achat.

Tous ces facteurs ont des impacts négatifs sur l'accès alimentaire des ménages.

b) Perspectives des prix

A la soudure prochaine, sur la plupart des marchés céréaliers du pays, les hausses observées à la période courante se maintiendraient à cause de l'épuisement précoce de stocks céréaliers des ménages lié aux faibles productions. Bien que la production soit légèrement meilleure en zone sahélienne, les faibles capacités productives dans cette partie du pays ne permettraient pas de couvrir les besoins au niveau national. Les faibles productions dues aux inondations enregistrées dans les bassins du sud du pays entraîneront des baisses de réductions de la disponibilité sur les différents marchés et maintiendront en hausse les prix des denrées locales. En plus, la hausse observée depuis quelques mois sur le prix du carburant ainsi que l'insécurité au niveau des frontières continueraient d'aggraver cette tendance haussière du prix des denrées de base surtout à la soudure prochaine.

Pour le bétail, la limitation des exportations à cause des troubles sécuritaires au niveau des frontières, entrainerait une suroffre des animaux ce qui engendrerait des baisses des prix. Cette situation impacterait négativement le pouvoir d'achat des ménages éleveurs qui feront face une hausse atypique des prix des denrées alimentaires.

SITUATION COURANTE (Mars - Mai 2025)

Phase 5 – Famine

Pour la période courante, aucun département et aucune personne ne sont identifiés en « phase Famine ».

Phase 4 – Urgence

Aucun département n'est identifié en « phase Urgence », toutefois 151 432 personnes sont dans cette phase. Ces personnes nécessitent une assistance humanitaire y compris une aide

alimentaire gratuite, ainsi que d'autres activités de relèvement et de renforcement de la nutrition, de la santé, des moyens d'existence et des capacités de résilience.

Phase 3 – Crise

Dix-huit (18) départements (Borkou Yala, Loug Chari, Mourtcha, Dababa, Dagana, Kanem, Nord Kanem, Wadi Bissam, Fouli, Kaya, Mamdi, Wayi, La Pendé, Assoungha, Djourouf Al Ahmar, Ouara, Abdi et Tibesti Est) sont identifiés en « phase crise » et 2 186 341 personnes se retrouvent dans cette phase. Ces personnes vulnérables, notamment les plus pauvres et pauvres, nécessitent une assistance humanitaire y compris une aide alimentaire gratuite et autres activités de relèvement et de renforcement de la nutrition, de la santé, des moyens d'existence et des capacités de résilience.

Phase 2 – Sous Pression

Quarante-trois (43) départements et 4 110 734 personnes sont en « phase sous pression ». Ces personnes n'ont pas besoin d'une assistance alimentaire immédiate, mais d'un soutien pour renforcer leur résilience, développer leurs moyens d'existence et maintenir le taux de malnutrition aiguë à des niveaux acceptables.

Phase 1- Minimale

Huit (08) départements sont en « phase minimale ». Les populations se trouvant dans cette phase sont estimées à 11 225 461 personnes. Ces personnes n'ont pas besoin d'une assistance alimentaire immédiate, mais nécessitent un soutien pour renforcer leur résilience, développer leurs moyens d'existence et maintenir le taux de malnutrition aiguë à des niveaux acceptables.

SITUATION PROJETEE (Juin - Août 2025)

Phase 5 – Famine

Les résultats de l'analyse de la situation alimentaire et nutritionnelle révèlent qu'aucun département et aucune personne ne seraient en « phase Famine » en période projetée.

Phase 4 – Urgence

Il ressort qu'aucun département ne serait en « phase urgence ». Cependant, 288 845 personnes seraient dans cette phase, c'est à dire en situation de déficit considérable, avec des taux de malnutrition supérieurs au seuil d'urgence. Ces populations nécessiteront une assistance humanitaire y compris une aide alimentaire gratuite, de compléments aliments bétail, et autres activités de relèvement et de renforcement de la nutrition, de la santé, des moyens d'existence et des capacités de résilience.

Phase 3 – Crise

Trente-deux (32) départements (Borkou Yala, Loug Chari, Mourtcha, Dababa, Dagana, Kanem, Nord Kanem, Wadi Bissam, Fouli, Kaya, Mamdi, Wayi, La Pendé, Assoungha, Djourouf Al Ahmar, Ouara, Abdi, Tibesti Est, Bahr El Gazal Nord, Bahr El Gazal Ouest, Bahr El Gazal Sud, Batha Est, Wadi Hawar, Fada, Mangalmé, Kouh Ouest, Nya Pendé, Mandoul Occidental, Kimiti, Tandjilé Ouest, Tibesti Ouest et Biltine) seraient en phase crise. La population dans cette phase est estimée à 3 027 741 personnes seraient en « phase crise ». Ces personnes vulnérables, notamment les plus pauvres seraient en situation de déficit considérable avec des taux de malnutrition supérieurs au seuil d'urgence. Elles nécessiteront une assistance humanitaire y compris une aide alimentaire gratuite, de ventes des céréales à prix modérés et autres activités de relèvement et de renforcement de la nutrition, de la santé, des moyens d'existence et des capacités de résilience.

Phase 2 – Sous Pression

Trente-quatre (34) départements seraient en « phase sous pression ». Les populations estimées à 5 099 712 personnes dans cette phase n'ont pas de besoins immédiats, mais nécessiteront un soutien pour développer leur résilience, renforcer leurs moyens d'existence et s'assurer que la malnutrition aiguë restera contenue à son niveau actuel voire réduit.

Phase 1- Minimale

Huit (08) départements seraient dans cette phase. Les populations dans cette phase sont estimées à environ 9 257 669 personnes. Ces personnes n'ont pas besoin d'une assistance alimentaire immédiate, mais nécessiteront un soutien pour renforcer leur résilience, développer leurs moyens d'existence et maintenir le taux de malnutrition aiguë à des niveaux acceptables.

Groupes de ménages « réfugiés, retournés et déplacés »

Les résultats de l'analyse des groupes de ménages « réfugiés, retournées et déplacés » des dix-huit camps et sites révèlent ce qui suit :

SITUATION COURANTE :

Phase 5 – Famine

Aucun des dix-huit (18) camps et sites analysés n'est en « phase famine » ni aucune personne.

Phase 4 – Urgence

Aucun camp ni site n'est en « phase Urgence » mais **54 063** personnes se retrouvent dans cette phase. Ces personnes de statut particulier nécessitent une assistance humanitaire y compris une aide alimentaire gratuite, ainsi que d'autres activités de relèvement et de renforcement de la nutrition, de la santé, des moyens d'existence et des capacités de résilience.

Phase 3 – Crise

Sept (07) camps et sites (anciens réfugiés du Lac, de Sila et du Salamat, nouveaux réfugiés du Ouaddaï ; et déplacés de Mamdi, Fouli, Kaya) sont en « Phase Crise » et **300 404** personnes sont dans cette phase. Ces personnes ont besoin également d'une assistance humanitaire prenant en compte l'assistance alimentaire gratuite, des activités de relèvement, le renforcement de la nutrition, de la santé, des moyens d'existence et des capacités de résilience.

Phase 2 – Sous Pression

Dix (10) camps et sites des réfugiés et retournés (Les groupes de ménages réfugiés de l'Ennedi Est, Ouaddaï, Moyen Chari, Logone Oriental, Wadi Fira ; « les retournés » du Logone Oriental, de Sila et du Ouaddaï) sont en « Phase Sous-Pression » et la population dans cette phase est de **494 850** personnes. Ces derniers, au vu de leur statut, nécessitent une assistance humanitaire.

Phase 1– Minimale

Seul le camp de nouveaux réfugiés de Wadi Fira est en phase minimale. Les populations des groupes de ménages des réfugiés, retournés et déplacés, se trouvant dans cette phase pour les dix-sept (18) groupes de ménages est de **767 536** personnes. Les personnes en phase minimale nécessitent un soutien pour renforcer leur résilience, développer leurs moyens d'existence et maintenir le taux de malnutrition aiguë à des niveaux acceptables.

Groupes de ménages « réfugiés et retournés »

Les résultats de l'analyse des groupes de ménages des dix-huit camps et sites des « réfugiés, retournés et déplacés » pour la période projetée révèlent ce qui suit :

SITUATION PROJETEE :

Phase 5 – Famine

Aucun des groupes de ménages dans les dix-huit camps et sites analysés ne serait en « phase famine » ni aucune personne.

Phase 4 – Urgence

Aucun camp ni site ne serait en « phase urgence », cependant, **79 689** personnes seraient dans cette phase. Au vu du statut particulier de ces personnes, nécessiteront une assistance humanitaire conséquente. Cette assistance doit comporter l'assistance alimentaire gratuite, la protection des moyens d'existence, les activités de relèvement et de renforcement de la nutrition et de la santé.

Phase 3 – Crise

Quinze (15) camps et sites des groupes de ménages seraient en « Phase Crise » (anciens réfugiés de l'Ennedi Est, Lac, Logone Oriental, Moyen Chari, Ouaddaï, Salamat et Sila ; nouveaux réfugiés de l'Ennedi Est et du Ouaddaï ; retournés du Logone Oriental, du Ouaddaï et de Sila ; déplacés de Fouli, Kaya et Mamdi) et **376 708** personnes seraient dans cette phase. Ces personnes, également, nécessiteront une assistance humanitaire conséquente. Cette assistance doit comporter l'assistance alimentaire gratuite, le renforcement et la protection des moyens d'existence, les activités de relèvement et de renforcement de la nutrition et de la santé.

Phase 2 – Sous Pression

Trois (03) camps (nouveaux réfugiés de Sila et de Wadi Fira, et anciens réfugiés de Wadi Fira) seraient en « Phase Sous-Pression » et **562 536** personnes seraient dans cette phase. Ces personnes comme les autres en situation pire, ont également besoin de l'assistance humanitaire.

Phase 1– Minimale

Aucun groupe de ménages des « déplacés, réfugiés et retournés » ne se trouverait dans cette phase mais **597 920** personnes des groupes analysés seraient dans cette phase. Ces personnes auront besoin de l'assistance humanitaire, de la protection de leurs moyens d'existence.

Encadré 1 : Situation alimentaire des réfugiés, déplacés et retournés

Il existe plusieurs groupes de ménages demandeurs d'asile sur le territoire tchadien. En effet, depuis les crises soudanaises et centrafricaines en 2003 et la crise Boko Haram, des milliers de Soudanais, de Centrafricains et Nigériens ont rejoint le territoire tchadien. De plus, ces crises ont entraîné des déplacements internes de populations, des retournés de la Centrafrique. L'éclatement du conflit Soudanais en avril 2023 qui se poursuit toujours, a entraîné un afflux important de réfugiés et de retournés installés dans quatre provinces à l'Est du Tchad. On dénombre actuellement environ 1 100 000 réfugiés, 210 000 retournés et 200 000 déplacés sur le sol tchadien.

Au début de chaque crise, le Gouvernement et ses partenaires se sont mobilisés pour apporter des assistances multiformes aux personnes affectées par ces crises. Cependant, avec la rareté des ressources, certaines catégories de populations ne reçoivent plus d'assistance comme c'est le cas des retournés de la RCA depuis 2019. Avec la faible insertion socioéconomique de certains de ces ménages et la compétition sur les ressources dans certaines zones, la situation de sécurité alimentaire de ces populations s'est considérablement dégradée.

L'ENSA s'est penchée sur ces populations afin de disposer des informations sur leur situation de sécurité alimentaire. Il en ressort que globalement, moins de trois ménages réfugiés sur dix, ont une consommation acceptable. En revanche, le reste a une consommation pauvre (17,2%) ou limite (55,6%). Bien que cela cache certaines disparités, la situation semble très difficile dans l'ensemble des provinces. Par exemple au Lac, Moyen Chari, Salamat et Sila, environ six ménages sur dix ont une consommation pauvre. En raison des assistances qu'ils reçoivent, la situation alimentaire des nouveaux réfugiés (10% avec une consommation pauvre) semble relativement meilleure que celle des anciens réfugiés (25% avec une consommation pauvre).

Chez les ménages déplacés internes, 37,7% ont une consommation pauvre contre seulement 27,7% de ménages qui ont une consommation acceptable. La situation alimentaire est très dégradée pour les déplacés vivant dans le département de Foulï où la quasi-totalité des ménages n'ont pas atteint une consommation acceptable (environ 3% seulement). Les ménages de Foulï sont aussi les plus nombreux à développer des stratégies alimentaires plus sévères (environ 25% contre moins de 4% pour les autres départements).

Pour les ménages retournés aussi la situation alimentaire reste globalement préoccupante avec en moyenne seulement 11% des ménages qui ont une consommation acceptable. Quoiqu'aussi difficile, la situation semble légèrement bonne pour les retournés au sud (21% ont une consommation acceptable) que pour les nouveaux retournés installés dans les provinces de Ouaddaï et Sila.

La faible capacité des ménages demandeurs d'asile à répondre à leurs besoins alimentaires les conduit à développer des stratégies qui érodent leurs moyens d'existence. En effet, l'utilisation des stratégies sévères, urgence ou crise, est assez importante pour ces ménages. Les ménages les plus anciens font régulièrement recours à ces stratégies pour accéder aux aliments. Par manque des avoirs relatifs aux moyens d'existence, sans assistance, les ménages réfugiés et retournés nouvellement arrivés sur le territoire national auraient une situation alimentaire très difficile.



a) Démarche entreprise par la Cellule Nationale d'Analyse

L'atelier d'analyse du cadre harmonisée s'est tenu du 03 au 08 mars 2025 au Centre de Retraite et d'Ateliers de Kouh-Bor de Koundoul (CRAKK). Ensuite les travaux se sont poursuivis dans les locaux du SISAAP jusqu'à la finalisation des travaux. Cet atelier a regroupé une cinquantaine de personnes, membre de la cellule nationale d'analyse (CNA) avec une participation de quatre (04) femmes. Les participants sont issus de différentes institutions de l'Etat, de la société civile, des agences du Système des Nations Unies (PAM, FAO, UNICEF), des institutions internationales, des ONG nationales et internationales. Sur la cinquantaine de participants, il est dénombré une dizaine de personnes qui participent pour la première fois à l'analyse. La cellule nationale a été appuyée par un (01) expert du comité technique du CH de la sous-région.

Toutes les données qui ont servi à l'analyse sont centralisées par la Cellule Nationale d'Analyse (CNA) du CH. Il s'agit des données issues de l'enquête nationale de sécurité alimentaire (ENSA), de l'analyse IPC AMN, de l'enquête SMART, de l'analyse des résultats du HEA, du suivi de la campagne agricole, les images satellitaires sur la végétation, le suivi des marchés des produits agricoles et de l'élevage, le Proxy calorique intégré, la projection de la population, les résultats du recensement général de l'élevage (RGE), les rapports de points focaux provinciaux du SISAAP, le profil des ZME rapide du Tchad (Rapport spécial du réseau de système d'alerte rapide contre la famine), le rapport de l'état de la biomasse, les résultats des analyses du Cadre Harmonisé 2022 à 2024, le bulletin d'information sur la situation acridienne, Anomalies pluviométriques, le rapport annuel provisoire de la situation phytosanitaire, l'afflux des réfugiés soudanais, le draft du rapport d'évaluation de la campagne agropastorale 2024/2025, etc.

Pour garantir leur exclusivité, toutes ces données collectées auprès des services pourvoyeurs d'informations, des Organisations Non Gouvernementales et des agences des Nations Unies, sont répertoriées et ont servi au remplissage de la matrice intermédiaire.

b) Méthodologie

L'unité d'analyse est le département, 3^{ème} niveau administratif. Tous les départements du pays ont été couverts. Aussi, la plupart des données ayant permis de renseigner les indicateurs des résultats et les facteurs contributifs sont représentatifs au niveau des départements.

L'atelier a démarré par la présentation des différents membres de la Cellule Nationale d'Analyse afin de s'assurer de la participation effective des différents partenaires clés de la sécurité alimentaire et nutritionnelle à l'analyse.

De difficultés assez importantes lors de ce cycle du fait de la coïncidence de la période de collectes des données de l'ENSA et du CH. La deuxième difficulté de générer la matrice intermédiaire du fait des incohérences des noms des indicateurs. Cela a conduit au démarrage effectif de l'analyse que dans l'après-midi du troisième jour de l'atelier.

Toutefois, dans l'attente, le coach a fait un rappel sur les principes, les fonctions du CH et des différents protocoles.

des déplacés, des retournés et des réfugiés pour les périodes courante et projetée. Les restitutions des travaux des groupes ont été faites en plénière durant deux (02) jours.

Enfin, les résultats de l'analyse de la situation courante et projetée sont présentés et validés par consensus à la fin du dernier jour.

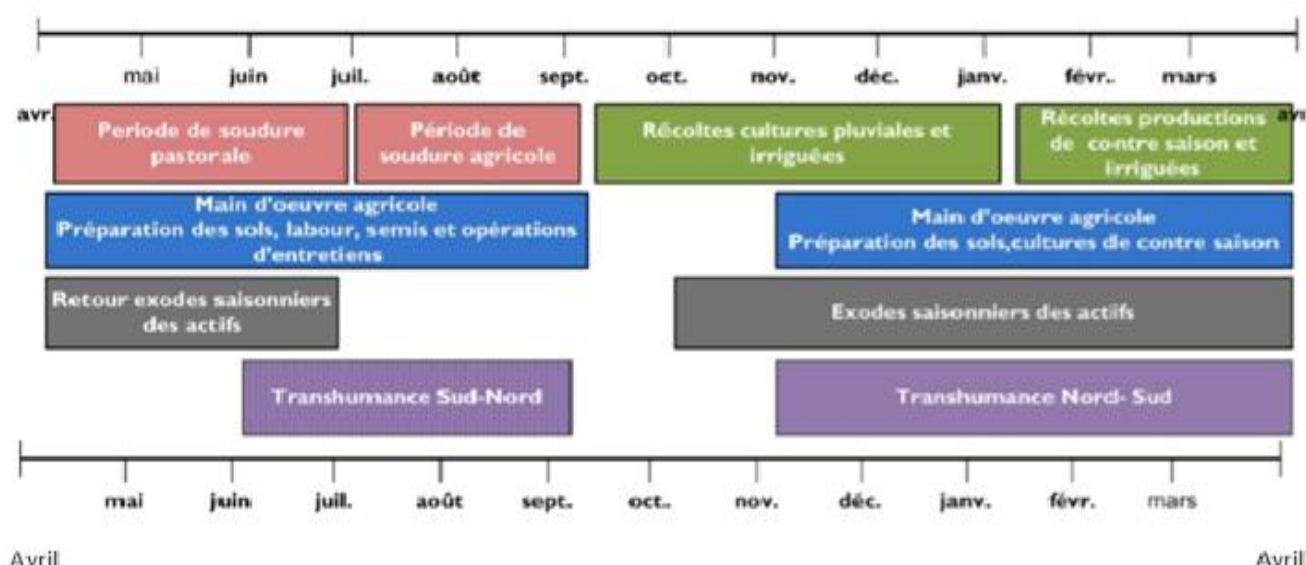


Calendrier saisonnier et suivi des indicateurs

Le calendrier saisonnier de mise en œuvre des activités SAN coordonnées par le SISAAP/SPI/Partenaires comprend :

- Mise à jour du Plan National des Réponses (PNR) en faveur des populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle, avril 2025 ;
- Evaluation de la sécurité alimentaire, septembre 2025 ;
- Collecte des données de paramètres clés et analyse des résultats HEA, octobre 2025;
- Cycle d'analyse du Cadre Harmonisé, novembre 2025 ;
- Suivi des zones à risque et des populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle ; mai à août 2025 ;
- Missions d'évaluation du démarrage de la campagne agropastorale, SISAAP/GTP/PAM, juillet 2025 ;
- Evaluation de la situation nutritionnelle (Enquête SMART), DANA/UNICEF, août-septembre 2025 ;
- Enquête Nationale de Sécurité Alimentaire (ENSA), octobre 2025 ;
- Collecte des données et analyses des résultats (OA) du HEA, SISAAP/GTHEA, octobre 2025 ;
- Missions d'évaluation de la campagne agropastorale à mi-parcours, SISAAP/GTP/PAM, septembre-octobre 2025 ;
- Evaluation des récoltes de la campagne agropastorale 2025/2026, CILSS/FAO/PAM/FEWS NET/SISAAP/SPI, octobre 2024 ;
- Cycle d'analyse du Cadre Harmonisé, CILSS/SISAAP/Cellule Nationale d'analyse, novembre 2025 ;
- Elaboration du Plan National des Réponses (PNR) en faveur des populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle, novembre-décembre 2025.

Calendrier saisonnier en rapport avec les activités de suivi de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et des réponses (ci-dessous).



Recommandations

A l'endroit de l'Etat et des Partenaires Techniques et Financiers

- ☐ Renforcer les capacités techniques des membres de la Cellule Nationale d'Analyse du Cadre Harmonisé sur la nouvelle version du manuel CH 3.0 ;
- ☐ Renforcer les capacités des services pourvoyeurs d'information dans la collecte et l'analyse des données de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- ☐ Mettre à la disposition des producteurs des intrants et matériels agricoles pour les cultures de contre saison, particulièrement le maraîchage ainsi que les cultures pluviales
- ☐ Elaborer un Plan National des Réponses pour :
 - ✓ Apporter une assistance alimentaire aux populations en phase crise et urgence par des programmes de transfert monétaire, des ventes de produits alimentaires à prix modérés et d'aides alimentaires gratuites ;
 - ✓ Prévenir et prendre en charge les enfants, les femmes enceintes et les femmes allaitantes malnutris ;
 - ✓ Entreprendre des actions de résilience en faveur des populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle et aussi pour les populations en phase sous pression et minimale pour protéger leurs moyens d'existence ;
 - ✓ Appuyer les éleveurs en compléments aliments bétail et intrants vétérinaires dans les zones déficitaires.
- ☐ Assurer le suivi rapproché de la situation alimentaire, nutritionnelle et pastorale dans les zones à risque.

A l'endroit du CILSS et des partenaires

- ☐ Continuer à renforcer les capacités techniques des membres de la cellule nationale d'analyse du Cadre Harmonisé sur la nouvelle version 3.0 du manuel CH ;
- ☐ Continuer à appuyer techniquement la Cellule Nationale d'Analyse pour la mise en œuvre des cycles d'analyse (coaching et facilitation).



Populations estimées par phase d'insécurité alimentaire

Tableau des résultats de l'analyse de la population locale

Province 2ème niveau administratif	SITUATION COURANTE						SITUATION PROJETEE					
	Population totale en Ph 1	Population totale en Ph 2	Population totale en Ph 3	Population totale en Ph 4	Population totale en Ph 5	Population totale en Ph 3 à 5	Population totale en Phase 1	Population totale en Phase 2	Population totale en Phase 3	Population totale en Phase 4	Population totale en Phase 5	Population totale en Phase 3 à 5
Barh El Gazal	238 371	132 155	80 180	-	-	80 180	169 988	153 803	124 074	2 842	-	126 916
Batha	637 388	139 476	69 387	9 478	-	78 866	544 980	190 415	101 074	19 261	-	120 335
Borkou	105 990	39 730	16 905	1 325	-	18 230	84 931	51 394	23 021	4 604	-	27 625
Chari Baguirmi	657 327	221 594	114 994	19 429	-	134 422	554 685	290 631	142 139	25 888	-	168 027
Ennedi Est	97 826	61 057	25 829	3 271	-	29 100	75 193	75 118	33 423	4 248	-	37 671
Ennedi Ouest	57 544	28 042	19 488	1 120	-	20 609	43 167	35 044	26 491	1 494	-	27 984
Guera	632 430	214 583	91 150	4 988	-	96 138	547 465	252 421	131 627	11 639	-	143 265
Hadjer Lamis	581 425	236 614	167 035	8 004	-	175 039	468 504	307 886	189 526	27 163	-	216 689
Kanem	248 816	180 615	131 711	22 919	-	154 630	157 494	223 476	163 124	39 967	-	203 091
Lac	349 930	227 891	164 393	17 743	-	182 136	255 922	266 007	193 219	44 809	-	238 028
Logone Occidental	890 026	208 945	104 942	3 224	-	108 166	764 183	275 382	161 124	6 448	-	167 572
Logone Oriental	824 022	335 548	189 747	16 008	-	205 754	657 482	427 564	254 861	25 417	-	280 278
Mandoul	759 830	242 307	98 171	-	-	98 171	603 906	319 076	177 325	-	-	177 325
Mayo Kebbi Est	943 334	271 217	142 790	-	-	142 790	768 442	382 375	206 524	-	-	206 524
Mayo Kebbi Ouest	823 846	134 421	30 629	-	-	30 629	801 005	147 372	40 518	-	-	40 518
Moyen Chari	712 470	234 773	82 888	-	-	82 888	606 208	300 528	123 395	-	-	123 395
Ouaddaï	554 261	357 084	272 508	35 142	-	307 650	435 139	410 848	319 918	53 089	-	373 007
Salamat	372 990	108 508	44 911	3 192	-	48 103	327 268	121 366	73 450	7 517	-	80 967
Sila	388 403	202 499	130 435	1 872	-	132 308	287 669	236 787	195 009	3 745	-	198 754
Tandjilé	707 693	320 129	131 771	-	-	131 771	585 828	364 726	209 040	-	-	209 040
Tibesti	24 518	11 161	8 209	756	-	8 965	19 528	12 889	10 578	1 649	-	12 227
Wadi Fira	617 023	202 384	68 268	2 962	-	71 229	498 683	254 603	128 284	9 066	-	137 350
ENSEMBLE	11 225 461	4 110 734	2 186 341	151 432	-	2 337 773	9 257 669	5 099 712	3 027 741	288 845	-	3 316 587

Pour le détail des estimations des populations par département, prière contacter monsieur Alexis Djétodé, Coordonnateur National du SISAAP, sur cette adresse : alexminagri@yahoo.fr ou (+235) 66 34 60 11 / 99 80 25 24

Contacts

Alexis Djétodé, Coordonnateur National du SISAAP/MPTA-Tchad

BP 441 N'Djamena, Tchad Tel : +235-66 34 60 11/99 80 25 24 ; E-Mail alexminagri@yahoo.fr ; Site web: www.sisaaptchad.org

Tableau des résultats de l'analyse spécifiques des groupes de ménages « réfugiés et retournés »

PROVINCE 2 ^{ème} niveau administratif	CAMPS / SITES	SITUATION COURANTE						SITUATION PROJETEE					
		Population totale en Phase 1	Population totale en Phase 2	Population totale en Phase 3	Population totale en Phase 4	Populatio n totale en Phase	Population totale en Phase 3 à 5	Population totale en Phase 1	Population totale en Phase 2	Population totale en Phase 3	Population totale en Phase 4	Populatio n totale en Phase	Population totale en Phase 3 à 5
Ennedi Est	Ennedi Est-Anciens réfugiés	19 864	9 932	4 414	2 575	-	6 989	13 979	11 772	7 725	3 311	-	11 036
	Ennedi Est-Nouveaux réfugiés	9 865	5 212	2 792	745	-	3 537	7 073	6 329	4 095	1 117	-	5 212
Lac	Fouli-Déplacés	13 901	10 693	8 198	2 852	-	11 050	10 337	12 475	9 267	3 564	-	12 832
	Kaya-Déplacés	34 802	29 448	20 525	4 462	-	24 986	27 663	33 018	22 309	6 247	-	28 556
	Lac-Anciens réfugiés	15 327	11 050	8 198	1 069	-	9 267	11 763	12 475	9 624	1 782	-	11 406
	Mamdi-Déplacés	40 157	28 556	18 740	1 785	-	20 525	32 125	32 125	21 417	3 569	-	24 986
Logone Oriental	Logone Oriental-Anciens réfugiés	34 454	21 618	10 809	676	-	11 485	27 022	23 645	15 538	1 351	-	16 889
	Logone Oriental-Retournés	17 247	10 145	5 411	1 015	-	6 425	12 174	11 836	8 116	1 691	-	9 807
Moyen Chari	Moyen-Chari-Anciens réfugiés	20 174	11 639	5 819	1 164	-	6 983	13 967	13 579	9 699	1 552	-	11 251
Ouaddaï	Ouaddaï-Anciens réfugiés	79 948	50 164	20 379	6 270	-	26 649	58 002	59 569	29 785	9 406	-	39 190
	Ouaddaï-Nouveaux réfugiés	135 195	177 153	130 533	23 310	-	153 843	97 900	186 476	149 181	32 633	-	181 814
	Ouaddaï-Retournés	30 143	15 610	6 998	1 077	-	8 074	22 607	18 839	10 765	1 615	-	12 380
Salamat	Salamat-Anciens réfugiés	3 100	3 500	2 500	900	-	3 400	2 100	3 900	2 800	1 200	-	4 000
Sila	Sila-Anciens réfugiés	26 502	23 784	14 270	3 398	-	17 668	21 065	26 502	15 629	4 757	-	20 386
	Sila-Nouveaux réfugiés	85 398	12 497	6 249	-	-	6 249	77 067	17 704	9 373	-	-	9 373
	Sila-Retournés	39 471	22 772	12 904	759	-	13 663	25 049	28 085	21 253	1 518	-	22 772
Wadi Fira	Wadi Fira-Anciens réfugiés	92 690	29 988	13 631	-	-	13 631	81 785	34 077	19 083	1 363	-	20 446
	Wadi Fira-Nouveaux réfugiés	69 298	21 091	8 035	2 009	-	10 043	56 242	30 130	11 048	3 013	-	14 060
ENSEMBLE		767 536	494 850	300 404	54 063	-	354 467	597 920	562 536	376 708	79 689	-	456 397

Pour le détail des estimations des populations par département, prière contacter monsieur Alexis Djétodé, Coordonnateur National du SISAAP, sur cette adresse : alexminagri@yahoo.fr ou (+235) 66 34 60 11 / 99 80 25 24

Contacts

Alexis Djétodé, Coordonnateur National du SISAAP/MPTA-Tchad

BP 441 N'Djamena, Tchad Tel : +235-66 34 60 11/99 80 25 24 ; E-Mail alexminagri@yahoo.fr ; Site web: www.sisaaptchad.org

Logos des organisations participant à l'analyse

Partenaires
de
l'analyse

		 Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	 Programme Alimentaire Mondial wfp.org/fr	 THE WORLD BANK IBRD • IDA	
		 FSRP West Africa Food System Resilience Program			
			 THE LUTHERAN WORLD FEDERATION World Service member of actalliance	 Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge	
	 Cellule Filets Sociaux		 ACTION POUR LA PROTECTION, LA SANTÉ, L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LA PÉNURIE ALIMENTAIRE (APSELPA) Tél: (+235) 66 21 12 10 / 90 21 12 10 E-mail: ongsapelpa@hotmail.fr / younousapelpa20@gmail.com programme@ongsapelpa.tchad.org Site Web: www.ongsapelpa-tchad.org		
 USAID FROM THE AMERICAN PEOPLE	 CATHOLIC RELIEF SERVICES	 AHEAS Agir pour être utile	 ZONAL ONG Nationale de développement durable		